

Ensemble, mettons la solidarité en actes dans les Hauts-de-Seine !

Nouveaux projets 2014

Soutien de la Fondation : 70 000 €



CESAP Les Cerisiers

Le CESAP prend en charge l'action éducative et les soins de personnes polyhandicapés, en particulier des enfants et adolescents. L'externat médico-éducatif « Les Cerisiers » à Rueil-Malmaison accueille chaque jour 20 enfants polyhandicapés âgés de 4 à 12 ans. La Fondation Sainte-Geneviève a décidé de contribuer au financement d'importants travaux d'aménagement de cet établissement qui amélioreront le bien-être des enfants et les conditions de travail du personnel de l'établissement.

Soutien de la Fondation : 6 500 €



Ensemble2 générations

Pour une société où deux générations s'enrichissent mutuellement. Ensemble2 générations est une association chrétienne de solidarité au service de tous, créée en juin 2006. Sa mission : favoriser le logement gratuit pour les étudiants et rompre la solitude des seniors en leur offrant de vivre ensemble autour de services mutuels. Accompagnement, écoute attentive, respect sont les principes du savoir-faire de toute l'équipe. La Fondation Sainte-Geneviève soutient le développement de l'association dans les Hauts-de-Seine.

Soutien de la Fondation : 4 600 €



Mes Tissages

Au cœur de la cité de La Caravelle à Villeneuve-la-Garenne, « Mes Tissages » cherche à favoriser les liens d'amitié entre musulmans et chrétiens, travailler auprès des personnes marginalisées pour faciliter leur insertion sociale, développer la promotion et la rencontre des cultures à travers des ateliers (tissage, broderie, cuisine, calligraphie, etc.), mettre en œuvre et diffuser une réflexion sur la connaissance mutuelle de l'islam et du christianisme au sein de la société, sans masquer les difficultés. La Fondation Sainte-Geneviève aide l'association dans l'achat et la réparation de petits matériels.

Autres projets soutenus

La Fondation Sainte-Geneviève a également apporté son soutien pour la première fois à trois autres associations, sur des projets bien précis que vous pourrez découvrir dans un prochain numéro de cette Lettre d'Info ou sur notre site Internet (www.fondationsaintegenevieve.org) : **AEVE** (Autisme Espoir Vers l'École) à Boulogne-Billancourt, **APATI** (Association pour la Promotion et l'Accueil des Travailleurs Immigrés) à Asnières-sur-Seine et Mon cher Théophile (**Spectacle MALKAH**, David et le temps des prophètes) à Garches. En outre, la Fondation continue à soutenir notamment les **CEPIJE** (Centres Pour l'Initiative des Jeunes) et le **Foyer EL PASO** (femmes enceintes en détresse).

Legs, donations et assurance-vie

En tant que fondation sous égide de la Fondation Notre Dame, reconnue d'utilité publique, la Fondation Sainte-Geneviève est habilitée à recevoir des legs et donations en **exonération des droits de succession**. Léguer à la Fondation Sainte-Geneviève c'est **participer à l'émergence de projets innovants et durables dans les domaines caritatif, social, éducatif et culturel**. Un legs ou une donation constitue un geste de confiance qui peut s'accomplir **sous plusieurs formes** :

- **LE LEGS**
Le legs est **un don qui ne prend effet qu'à votre décès**. Pour faire un legs, il faut **rédiger un testament**. Vous pouvez choisir parmi trois types de legs, en tenant compte de votre situation familiale et de la « réserve » légale de vos éventuels héritiers :
- **Le legs particulier** qui permet de léguer un ou plusieurs biens que vous indiquez clairement : une somme d'argent, un appartement, des œuvres d'art, du mobilier...
- **Le legs universel** qui permet de léguer la totalité de ce que vous possédez si vous n'avez pas d'héritiers réservataires. Vous pouvez également décider de partager votre legs universel entre la Fondation Sainte-Geneviève

et d'autres personnes ou associations, il s'agit là d'un **legs universel conjoint**.

- **Le legs à titre universel** qui permet de léguer un pourcentage de vos biens ou un ensemble de biens. Par exemple, vous pouvez léguer à la Fondation Sainte-Geneviève 40% de vos biens ou la totalité de vos biens immobiliers.

- LES DONATIONS

La donation est un **contrat qui permet de donner des biens immédiatement**. Vous pouvez donner dans leur totalité ou une quote-part (par exemple, un tiers, la moitié, etc...) des immeubles, des titres (actions, obligations...), des œuvres d'art, des bijoux, des meubles, etc... Il existe trois types de donations, dont vous pouvez faire bénéficier la Fondation :

- **La donation en pleine propriété**. Il s'agit d'une transmission de propriété d'un ou plusieurs biens.
- **La donation en nue-propriété** qui vous permet de transmettre la propriété d'un ou plusieurs biens, mais d'en réserver l'usufruit à vous-mêmes ou à un proche pour une période déterminée ou pour toute la vie. Par exemple, la donation en nue-propriété d'une maison ou d'un terrain permet à l'usufruitier de l'habiter, de le louer et d'en toucher les revenus.

- **La donation temporaire d'usufruit** qui permet de donner à la Fondation l'usufruit d'un bien immobilier ou d'un compte-titre pendant une période déterminée. Ce type de donations peut présenter des avantages fiscaux, notamment en matière d'impôt sur la fortune (ISF). Elle doit être faite devant le notaire et sous certaines conditions.

- L'ASSURANCE-VIE

Vous désignez la Fondation Sainte-Geneviève comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, à travers la **« clause bénéficiaire »** qui figure dans tous les contrats quel que soit l'organisme qui les propose et les gère. Un ou plusieurs versements peuvent être effectués sur ce contrat. Au décès, le montant capitalisé est transmis à la Fondation **sans droit de succession**.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les legs, les donations et l'assurance-vie et recevoir une **documentation**, contactez : **Marc FLURIN, Délégué Général, Fondation Sainte-Geneviève, 85 rue de Suresnes 92022 Nanterre Cedex, Tél. : 01 41 38 12 43, courriel : contact@fondationsaintegenevieve.org. Un conseil personnalisé vous sera apporté, en toute confidentialité.**

ÉDITO



† Michel Aupetit
Évêque de Nanterre
Président de la Fondation
Sainte-Geneviève

Chers amis,

La Fondation Sainte-Geneviève fait partie des initiatives très positives et fécondes lancées par mon prédécesseur, Monseigneur Gérard Daucourt. J'y souscris de tout cœur et souhaite qu'elle poursuive son développement.

La priorité donnée par la Fondation aux plus démunis et aux plus fragiles se traduit par un soutien à de nombreux projets caritatifs et sociaux. Ces projets contribuent à ce que « l'option préférentielle pour les pauvres » ne soit pas un vain mot. Plusieurs exemples de projets soutenus vous sont présentés dans cette Lettre d'Info.

Toutes ces actions concrètes n'ont pu être réalisées que grâce à la générosité des donateurs et à l'engagement des bénévoles. Depuis mon arrivée dans les Hauts-de-Seine, je reçois tous les jours des témoignages de cette générosité et cet engagement. Grâce à ce bel élan, la Fondation pourra répondre aux demandes croissantes qui lui sont adressées. Que chacun d'entre vous en soit chaleureusement remercié.

Fondation Sainte-Geneviève
85 rue de Suresnes - 92022 NANTERRE Cedex
www.fondationsaintegenevieve.org

Éditeur : Fondation Sainte-Geneviève
sous l'égide de la Fondation Notre Dame
Directeur de publication : Mgr Michel Aupetit
Directeur de la rédaction : Marc Flurin
Imprimeur : Mavit Sival/Antolli Groupe
BP 1005 - Carcassonne Cedex 9
Dépôt légal : septembre 2014 - ISSN 2264-2773

La solidarité en actes pour les personnes en grande précarité



Régulièrement des rapports statistiques produits par des organismes officiels ou par des associations nous rappellent le chemin qui reste à accomplir pour que la pauvreté et la précarité reculent véritablement en France.

Loin d'en rester au constat, la Fondation Sainte-Geneviève, dès sa création, a fait de la solidarité sa priorité, rejoignant ainsi, par son action, les paroles du pape François. Dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*, ce dernier précise que l'appel qui nous est adressé « implique autant la coopération pour résoudre les causes structurelles de la pauvreté et promouvoir le développement intégral des pauvres, que les gestes simples et quotidiens de solidarité devant les misères très concrètes que nous rencontrons. Le mot « solidarité » est un peu usé et, parfois, on l'interprète mal, mais il désigne beaucoup plus que quelques actes sporadiques de générosité. Il demande de créer une nouvelle mentalité qui pense en termes de communauté, de priorité de la vie de tous sur l'appropriation des biens par quelques-uns. » (188)

Aujourd'hui, une partie croissante de la population doit être aidée, soutenue, pour faire face à des situations extrêmes de dénuement et de fragilité. En effet, la crise fait basculer des hommes et des femmes victimes de ruptures familiales et économiques dans le marasme et dans l'errance. Les témoignages abondent. Ainsi, Roger, ancien commerçant qui, après sa faillite et son divorce, a habité dans sa voiture l'hiver dernier ; ou encore Monique, aide-soignante, logée un temps chez des connaissances qui s'est retrouvée dans la rue avec ses valises à la main. Dans ces situations, le premier niveau d'action consiste à subvenir au minimum vital : fournir de quoi manger à ceux qui ont faim, comme le fait notamment Août Secours Alimentaire, proposer un accueil de jour toute l'année et un hébergement en cas de grand froid en hiver, comme le fait la Maison de l'Amitié à La Défense (voir en page 3 la présentation de ces associations). Au-delà de l'aide matérielle, ces personnes trouvent un sourire, une attention et une écoute qui leur permettent de retrouver un peu de dignité humaine. Dans un second temps, elles seront prises en charge par une action de fond en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Chaque personne accompagnée doit être considérée dans son intégralité et devenir elle-même actrice de sa reconstruction. La Fondation Sainte-Geneviève soutient des projets qui concernent chacune des étapes de ces parcours individuels.

Merci de nous aider par vos dons et par votre engagement bénévole à poursuivre cette belle mission. ■

Marc Flurin
Délégué Général

SOMMAIRE

Actualité P.2

Maison des Familles
les activités démarrent au sein
de la Maison Saint-François-de-
Sales à Boulogne-Billancourt
« Course des Héros »
Merci !
Agenda

Focus sur... P.3

L'aide aux personnes en
grande précarité
- Août Secours Alimentaire 92
- Association Magdalena
- Maison de l'Amitié
- Questions à Yves DOUBLIEZ
diacre permanent, membre du Comité
exécutif de la Fondation Sainte-Geneviève,
délégué à la diaconie pour le diocèse de
Nanterre

Infos diverses P.4

Autres projets
- CESAP
- Les Cerisiers
- Ensemble2générations
- Mes Tissages
Legs, donations
et assurance-vie
Insert spécial :
bilan 2013 et perspectives 2014

La Maison des Familles : les activités démarrent au sein de la Maison Saint-François-de-Sales à Boulogne-Billancourt

UN LIEU ORIGINAL

Créée par l'Église catholique des Hauts-de-Seine, la Maison des Familles accueille sans condition d'origine, de religion, ni de structure familiale, les couples, les personnes et les familles. Dans un contexte où de nombreuses structures privilégient les services répondant à des situations individuelles, la Maison des Familles souhaite promouvoir en priorité l'entraide et la solidarité entre les personnes. Ce lieu de partage est un espace d'échanges et de dialogue sur les questions d'éducation. Il favorise la mise en relation entre familles, et si besoin avec les différents services et professionnels déjà actifs dans l'accompagnement des familles. Il est animé par une équipe de professionnels salariés ou bénévoles qui pourront se déplacer dans d'autres lieux du département. La Maison des Familles partagera les locaux de la Maison Saint-François-de-Sales avec la Maison du Doyenné de Boulogne-Billancourt.

LES OBJECTIFS

- Conforter les parents dans l'exercice de leurs missions éducatives.
- Favoriser la participation active de chacun, parents et enfants.
- Permettre la mise en valeur des talents et compétences de chacun.
- Soutenir la construction des couples dans la durée

- Proposer aux bénévoles des temps de réflexion et de formation sur les réalités familiales d'aujourd'hui
- Accueillir les adolescents et les aider à devenir responsables

LES MOYENS HUMAINS

- Des intervenants extérieurs vacataires (éducateurs, psychologues, médiateurs),
- Des bénévoles et salariés formés à l'esprit de la Maison des Familles pour assurer l'accueil quotidien et l'animation du lieu,
- Une équipe de direction composée de :
 - Michel Marguet, directeur administratif et financier et diacre à Antony (92)
 - Marie-Christine Marguet, infirmière diplômée d'État, et Conseillère familiale et conjugale.
 - Marie-Agnès Tixier, médiatrice familiale diplômée d'État à l'UDAF 92 (Union Départementale des Associations Familiales).

LES PROPOSITIONS

De nombreuses activités concrètes sont proposées le mercredi, le vendredi et le samedi. Par exemple :

- ENSEMBLE LE MERCREDI (13h30 - 16h30) : Vivre des activités en commun parents-enfants, échanger entre parents et jouer ensemble pour les enfants, puis partager un goûter festif. À partir de 11h, repas préparé et partagé ensemble.

- SAMEDI AVEC PAPA (9h - 12h30) : Un temps d'activités pères-enfants (plutôt âge maternel et primaire) le samedi matin, suivi d'un moment plus calme de partage ou d'échange.
 - CAFÉ-ATELIER DES PARENTS (vendredi 13h30 - 16h) : Temps d'accueil et de détente conviviale autour d'un café et, pour ceux qui le souhaitent, d'un atelier polyvalent (écriture, collage, peinture, terre...)
- Découvrez le programme complet des activités sur le site : <http://www.maisonsaintfrancoisdesales92.fr>

Les travaux de la Maison Saint-François-de-Sales se sont achevés en juillet 2014. Les premières activités sont proposées début septembre. Adresse : 1 Parvis Jean-Paul II (quartier Rives de Seine) 92100 Boulogne-Billancourt.



Le CLER Amour et Famille

Le CLER Amour et Famille œuvre pour l'épanouissement affectif et familial de toute personne, jeune ou adulte, en couple ou non, à partir d'une vision positive de l'amour humain et de la sexualité. Ses équipes, interviennent dans des activités de conseil conjugal et familial, d'éducation affective et sexuelle, d'animation d'équipes de couples, de jeunes ou de groupe de parole. La Fondation Sainte-Geneviève soutient le développement de l'activité du CLER sur les Hauts-de-Seine à l'occasion de l'intégration de ses propositions dans celles de la Maison des Familles, en particulier le parcours « Être parent aujourd'hui ». **Soutien de la Fondation : 12250 € en 2014.**

Course des Héros, merci à tous !

Le 22 Juin dernier, au Parc de Saint-Cloud, la Fondation Sainte-Geneviève s'est mobilisée une nouvelle fois à l'occasion de la Course des Héros de Paris, en compagnie de plus de 60 associations et fondations. Depuis 2012, 19 coureurs et marcheurs ont porté les couleurs de la Fondation. Ils ont ainsi fait connaître son action et collecté plus de 10 500 € au total ! Nous remercions tous les généreux donateurs. Les fonds collectés seront directement utilisés pour soutenir les projets de la Fondation Sainte-Geneviève en faveur des jeunes et des plus démunis. Rendez-vous en 2015 pour une nouvelle édition de la Course des Héros !



Agenda

- **Mardi 30 septembre 2014 à Boulogne-Billancourt :** concert de collecte de fonds au profit de la Maison Saint-François-de-Sales avec le pianiste Jun KANNO. Entrée uniquement sur invitation.
- **Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre 2014 à Boulogne-Billancourt :** Inauguration de la Maison Saint-François-de-Sales. Venez nombreux !
- **Samedi 10 et dimanche 11 janvier 2015 au Palais des Congrès de Paris (Porte Maillot) :** premières représentations du spectacle MALKAH, David et le temps des prophètes (par les créateurs du spectacle OURRA).

L'aide aux personnes en grande précarité

Août Secours Alimentaire 92 : la faim ne prend pas de vacances.

Comme chaque année depuis 11 ans, l'équipe d'Août Secours Alimentaire (ASA) se mobilise pour distribuer des repas à ceux qui ont faim au mois d'août, quand beaucoup d'associations ferment leurs portes pour les congés annuels. Les besoins sont en forte hausse cette année. L'antenne de Colombes recherche des bénévoles et des donateurs. C'est dans les locaux de la Paroisse Sainte-Marie-des-Vallées que la distribution s'effectue. L'association s'attend à battre encore le triste record de l'année précédente : sur le seul mois d'août, 30 tonnes de nourritures distribuées, équivalents à 64 000 repas, bénéficiant à 1 380 personnes. Chaque personne accueillie est munie d'une carte

délivrée par différents organismes publics ou associatifs, sauf-conduit sans lequel les personnes ne peuvent pas bénéficier de colis. Une cinquantaine de bénévoles se relayent pour réserver un accueil chaleureux aux personnes présentes. Des jeux et des animations pour les enfants leur permettent d'écouter agréablement l'attente. Grâce au soutien de ses donateurs, la Fondation



Sainte-Geneviève fait partie des principaux partenaires financiers de cette action. **Soutien de la Fondation : 10 000 € en 2014.**

Association Magdalena : une main tendue www.magdalena92.com



Face au drame de ceux qui ne sont ni aimés ni désirés, nous ne pouvons pas rester insensibles. L'association Magdalena, basée à Boulogne-Billancourt (paroisse Sainte-Cécile) a pour mission d'aller à la rencontre et d'accueillir tous ceux qui vivent dans la rue ou de la rue.

L'objectif est d'aider ces personnes à se reconstruire en reprenant confiance en elles. Les bénévoles se mettent chaque semaine à la disposition des plus pauvres. 3 actions sont mises en œuvre pour être présent au cœur de toutes les pauvretés :

- Les mercredis du cœur : une équipe de bénévoles prépare et sert un repas chaud pour plus de 100 personnes isolées.
- Les nuits du cœur : par petits groupes de deux ou trois, les bénévoles vont dans les rues, le métro ou les gares, à la rencontre des plus démunis, offrent un café ou une soupe mais surtout écoutent et partagent leur amitié.
- Les tournées du cœur : chaque jour de la semaine, une équipe de bénévoles installe un camping-car dans le Bois de Boulogne, pour rencontrer et accueillir ceux qui vivent une situation de prostitution. **Soutien de la Fondation : 20 500 € en cumul sur 3 ans.**



Un peu d'humanité au cœur de La Défense

Créée en 1998 par Geneviève Gazeau en lien avec Notre-Dame de Pentecôte, la Maison de l'Amitié (MDA) assure un accueil de jour à La Défense pour des personnes sans domicile fixe ou en grande difficulté. Cet accueil fonctionne sur le mode de l'inconditionnalité. L'association cherche à favoriser des rencontres entre personnes de conditions sociales très différentes et leur offrir la possibilité de faire « un bout de chemin ensemble ». Son originalité est de vouloir tenir ces deux objectifs : être au service des plus démunis et favoriser la mixité sociale. La Maison de l'Amitié assure un accompagnement social professionnalisé des personnes accueillies par des travailleurs sociaux. Mais l'activité ne peut se poursuivre sans l'engagement de nombreux bénévoles pour l'accueil des personnes en grande précarité qui sont toujours plus nombreuses (1024 personnes accueillies, 13 445 passages, en 2013). **Soutien de la Fondation : 2 500 € en 2014.**



3 questions à Yves DOUBLIEZ, diacre permanent, membre du Comité exécutif de la Fondation Sainte-Geneviève, délégué à la diaconie pour le diocèse de Nanterre

Pourquoi l'aide aux personnes en grande précarité figure-t-elle parmi les axes d'action de la Fondation ?

Nous sommes tous témoins, au quotidien, dans nos quartiers, de situations de fragilité ou de grande précarité. La priorité de la Fondation étant le soutien aux projets solidaires de proximité, il est logique qu'elle promeuve des activités qui répondent aux situations d'urgence et de première nécessité pour des personnes souffrant de la faim et du froid. Mais il faut aller plus loin et accompagner ces personnes dans leur recherche de perspectives d'avenir et les aider à se loger et à s'insérer. L'aide, sur de nombreux plans, qu'apportent les associations spécialisées s'avère souvent décisive. Les financements publics sont indispensables mais disposer de fonds propres donne à ces associations réactivité et liberté d'initiative. D'où le rôle de la Fondation Sainte-Geneviève.

Comment les projets sont-ils sélectionnés ?

Grâce à son réseau (paroisses, mouvements, asso-

ciations) réparti sur le territoire des Hauts-de-Seine, la Fondation identifie les porteurs d'idées et de projets. Des critères de sélection précis ont été définis afin de nous assurer de la qualité et de la pérennité des projets soutenus. Ceux-ci doivent toujours être utiles et, si possible, innovants. Les dossiers sont instruits par le Délégué Général, aidé par une équipe de bénévoles. Le Comité exécutif, présidé depuis mai 2014 par Monseigneur Michel Aupetit, prend la décision finale.

Quelles formes de soutien chacun peut-il apporter aux projets en faveur des personnes en grande précarité ?

Il y a plusieurs façons d'aider : participer au financement des projets en faisant un don à la Fondation Sainte-Geneviève et en faisant connaître son action ; donner du temps en devenant bénévole pour accueillir et accompagner les personnes en difficulté ; accorder au quotidien une attention aux plus faibles et sensibiliser les personnes de son entourage et sa communauté paroissiale.